Typologie des particularités lexicales des français parlés dans l'espace francophone

Hadi Dolatabadi

▶ **To cite this version:**

Hadi Dolatabadi. Typologie des particularités lexicales des français parlés dans l'espace francophone. Mélanges francophones, 2016. halshs-01904470

HAL Id: halshs-01904470
https://shs.hal.science/halshs-01904470

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hadi DOLATABADI
Institut international pour la Francophonie (2IF)
Université Jean Moulin, Lyon III
et Université de Téhéran
hadi.dolatabadi@ut.ac.ir

Typologie des particularités lexicales des français parlés dans l'espace francophone

Résumé

La francophonie est en la traduction des diversités du français présent sur les cinq continents. Cette diversité est marquée par différentes particularités qui créent les parlers de français spécifiques des pays et régions d'un espace que nous appelons la francophonie. Parmi les spécificités qui marquent les différentes variantes non-hexagonales du français, les particularités lexicales sont les plus riches et les plus nombreuses. Cette étude essaie de présenter, en prenant la grille de Claude Poirier (1995) comme sa base, une typologie des particularités lexicales en fournissant les exemples significatifs qui expliquent au mieux les traits des français parlés à travers le monde. Des emprunts, des créations lexicales, des néologismes et des changements de sens, genre ou registre des mots font partie des sous-catégories proposées.

Mots-clés : variantes du français, particularités lexicales, régionalisme, néologisme, francophonie

1. Le français, langue plurielle

La langue française étant parlée sur les cinq continents, elle est en contact avec les cultures diverses et variées vu son expansion géographique. Cette langue, qui a son foyer principal en Europe de l'ouest, a connu différentes aventures pendant les derniers siècles à travers le monde. Transmis par les explorateurs, missionnaires et colons, le français a su s'implanter dans les quatre coins du monde où d'autres langues et cultures avaient déjà pénétré. De la « greffe réussie en Amérique »[1] par les missions de Jacques Cartier et ses successeurs à son arrivée et son « essaimage »[2] sur le sol africain avec les périodes coloniales, en passant par ses influences en Europe de l'est et en Proche-Orient ou en Indochine, le français a entretenu un contact important avec différentes populations. Accueilli plus ou moins par la population locale dans les différents territoires de l'espace que nous connaissons de nos jours comme la francophonie, la langue française jouit aujourd'hui

---

[1] Forest, J. (2002). *L'incroyable aventure de la langue française*. Montréal : Tryptique, p. 5.

[2] Chaudenson, R. *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir?* Paris : Diffusion Didier Erudition, p. 16.

de différents statuts, soit comme langue officielle unique, soit comme l'une des langues officielles ou celle de l'éducation ou même de la communication[3]. Le français s'est donc petit à petit marié avec les langues déjà parlées sur ces terres et a ainsi pris des couleurs locales. Cette diversité se traduit dans les variétés du français constatées aux quatre coins de l'espace francophone. En effet, de par son côtoiement avec les autres langues et cultures, le français y a subi des métamorphoses des points de vue phonétique, syntaxique et lexical et suscite des débats sur son enrichissement ou son appauvrissement[4]. N'étant pas limité aux frontières hexagonales, le français n'est donc plus une langue unique de nos jours et constitue une langue plurielle qu'il faut aborder dans toute sa diversité afin d'en faire part des rayonnements ; d'où l'émergence des études et ouvrages portant sur les spécificités « des» français.

2. Les études sur « les » français

Les premières études sérieuses portant sur les particularités des français remontent aux années 1980 et un travail de grande ampleur, commencé en 1977, a été présenté par l'équipe d'IFA composée des spécialistes en lexicologie qui avaient chacun mené des recherches sur une zone spécifique dès la fin des années 1960. Le fruit de ce travail collectif sera publié en 1983 avec le soutien de l'AUPELF appelée aujourd'hui l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) et sera intitulé *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Pour réaliser ce recueil, les chercheurs de l'équipe ont abordé des recherches sur les particularités des français parlés en 12 pays[5] de la zone de l'Afrique noire. Cet inventaire présente les lexies attestées dans les pays en question selon l'ordre alphabétique, en précisant à chaque fois le pays auquel appartient la lexie relevée. Ce travail servira de base pour beaucoup d'autres travaux lexicographiques abordant les particularités lexicales des français des pays de l'Afrique noire ; en revanche, il n'apporte pas de données lexicologiques sur les autres pays de l'espace francophone ni même le Maghreb.

---

[3] Phan, T., Guillou, M. (2011). *Francophonie et Mondialisation, Tome 1*. Paris : Belin, pp. 64-65.

[4] Onguene Essono, L. M., (2003) « L'écriture francophone : enrichissement ou appauvrissement du français ? L'exemple camerounais ». in *Zeitchrift für französische Sprache und Literatur*, Bd. 113, H. 3, pp. 225-238.

[5] Bénin, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre, Cameroun, Burkina Faso, Mali.

Pendant les années 1990, une série d'études sera mise en place sous le nom des « Actualités linguistiques francophones ». Cette série concerne les études lexicologiques abordant séparément des pays de l'espace francophone et comptera des ouvrages sur les français parlés au Madagascar, en Guinée, en Centrafrique, en Nouvelle-Calédonie, au Burundi, à la Réunion et en Île Maurice. Ces ouvrages apportent en premier lieu des renseignements sur l'état du français dans le pays ou la région en question, pour ensuite présenter une liste alphabétique des particularités lexicales du français y étant parlé. Un autre travail collectif de grand volume qui remédiera au manque de l'*Inventaire* concernant les autres pays sera le *Dictionnaire universel francophone* élaboré avec le soutien de l'AUPELF-UREF. Or, ce dictionnaire qui est sorti en 1997 aborde à la fois, non seulement les lexies des français parlés relevées dans tout l'espace francophone, mais aussi les lexies du français standard. Il s'agit donc d'un ouvrage de référence de la langue française dans tous ses états ; soit « standard », soit spécifique d'un territoire de l'espace francophone. Cela rend un peu difficile la consultation de cet ouvrage pour un public s'intéressant au lexique non-hexagonal d'autant plus que, vu son grand volume, les auteurs ont été obligés de ne pas tenir compte de nombreuses particularités lexicales ou d'expressions idiomatiques des français de l'espace francophone. Ainsi sur les 116 000 définitions proposées pour 45 000 mots, seules 10 000 proviennent de l'univers francophone.

Dès la fin des années 1990 et pendant les années 2000, de nombreux ouvrages ont été publiés avec pour objet l'étude des parlers français dans l'espace francophone. En 1999, l'équipe du TLFQ présente un énorme travail sur le français québécois, intitulé *Dictionnaire historique du français québécois* sous la direction de Claude Poirier. S'intéressant aux origines des lexies attestées dans le français québécois, cette recherche donne également des exemples d'usage chez les écrivains québécois. En même année, un glossaire des figures de style du français de Louisiane[6] sera paru et s'adonnera à proposer la signification en anglais des 1 200 expressions cadiennes réunies dans cet ouvrage. En Europe, le *Dictionnaire suisse romand* paru en 1997 présente un panorama complet des helvétismes. Quant aux Belges, ils ont déjà eu leur *Dictionnaire de belgicismes* dès 1987 avant de proposer un *Inventaire des particularités lexicales en Belgique* en 1994. Encore dans la même lignée, la revue du *Français en Afrique* qui publiait dès 1980, a consacré 5 numéros pendant les années 2000 aux français parlés au Gabon, en Côte-d'Ivoire, en Tunisie, au Tchad et au Cameroun en suivant le même schéma d'analyse que nous avons cité *supra* pour les autres pays africains. Préfacé par Abdou Diouf,

---

6 La Fleur A. (1999). *Tonnerre mes chiens !: A Glossary of Louisiana French Figures of Speech.* Ville Platte : Renouveau Publishing, 202 p.

alors secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (l'OIF), *Les mots du patrimoine : le Sénégal*, élaboré par l'équipe IFA-Sénégal met en scène en 2006 les particularités lexicales du français parlé au Sénégal. En même année, *Le vocabulaire de la francophonie* présente un recueil des mots relevés dans les différentes études précédemment effectuées et offre un effort pour la constitution du « dictionnaire du français à travers le monde ».

Aussi riches qu'ils soient en matière de nombre des lexies présentées dans la liste des particularités lexicales des différents pays et régions francophones, la question de la vitalité des termes apparus dans ces ouvrages pose toujours de plus en plus. Avec le développement de l'Internet, la facilité des échanges, la mondialisation et le changement de la donne linguistique qui en découle, les impacts sur les langues doivent être pris en compte d'autant plus qu'à chaque génération, sa façon de parler et ses créativités lexicales notamment lorsqu'il s'agit du français en Afrique en mutation sans cesse. Ainsi faut-il mettre à jour ces données lexicographiques afin de pouvoir répondre aux besoins de ceux qui cherchent à appréhender les français qui se parlent sur le terrain tels quels. Un travail qui mérite d'être cité ici, c'est le *Dictionnaire des belgicismes* dirigé par Michel Francard, publié en 2010, revu en 2015. Ce dictionnaire est l'un des travaux les plus minutieux en ce qui concerne la question de l'examen de la vitalité des particularités lexicales. Chacune des lexies relevées dans ce dictionnaire a fait l'objet des enquêtes de terrain sur sa vitalité et les chercheurs ont bien précisé également leur bassin d'emploi. La méthode suivie par l'équipe de Francard pourrait servir de modèle pour les autres équipes qui auraient également le souci de présenter une version mise à jour des particularités lexicales du français d'un terrain donné.

Par souci de la centralisation des études concernant différents pays et régions de l'espace francophone et vu l'importance de l'accessibilité des données lexicographiques pour un public plus large, un projet de grande envergure a été lancé dès 2001 sous la responsabilité de Claude Poirier sous forme d'un site internet[7] appelé « la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) ». Cet effort traduit la volonté des chercheurs à travailler en équipe afin de mettre en valeur les recherches sur les variantes non-hexagonales du français. Ce site reste toujours alimenté et fournit les lexiques des français de plusieurs pays de l'espace francophone.

---

[7] www.bdlp.org

3. Différentes catégories des spécificités des français parlés à travers le monde

Après avoir fait un tour non-exhaustif des ouvrages portant sur les français parlés dans les pays et les régions francophones, nous tenons à aborder une typologie des particularités des parlers français dans l'espace francophones. Dans un premier temps, nous sommes face à quatre catégories de particularités qui engendrent globalement toutes les particularités des français parlés à travers le monde :

a. Phonétiques : sans vouloir entrer dans la question des intonations et tonalités de la langue, nous pourrons présenter les exemples comme le roulement de la lettre « r » dans certains pays africains ou bien la transformation du son /ɛ̃/ dans la lexie « demain » qui se transforme par exemple chez les Québécois en /ɛn/. Ces derniers prononcent comme « y » le pronom « il » et « a » pour le pronom « elle ».
b. Morphologiques : des usages déformés des mots du français standard peuvent se trouver dans cette catégorie, à l'instar de *rénumérer* dans le français de la Guinée pour le mot « rémunérer », ou de *munitieux* au Maroc et *minitieux* en Côte d'Ivoire pour le mot « minutieux » ou encore *timber* pour « tomber » en Acadie.
c. Syntaxiques : les changements syntaxiques dans les français parlés non-hexagonaux rendent parfois difficile la compréhension de l'énoncé. C'est pourquoi les dictionnaires et lexiques font part également de ces spécificités. L'un des exemples est l'usage de la préposition *à* dans le français de Côte d'Ivoire où ce dernier s'utilise à la place de « que » lorsqu'il s'agit d'un énoncé comparatif : « C'était un homme meilleur *à* moi. » Cette préposition s'accompagne également des verbes qui n'en ont pas besoin dans un usage dans le français standard : (*aider à, fauter à*) ou l'inverse (*échouer*, *assister*). Dans le français parlé au Québec, l'ajout de *tu* après les questions est un autre exemple des spécificités syntaxiques : *Tu sais-tu ? Il en veut-tu ?*
d. Lexicales : il s'agit des particularités qui comptent le plus d'occurrences dans les lexiques ; leur grand nombre et leur nature variée font que cette catégorie se divise en plusieurs sous-catégories. Les mots du français standard changeant de sens (*ambassade* = maîtresse), les emprunts aux langues locales (*bakro* = dormir), les créations lexicales (*courriel* = courrier électronique) et les dérivations (*bouffement* = nourriture) comptent parmi les différentes particularités lexicales que nous étudierons plus en détail.

4. Les catégories des particularités lexicales des variétés de français dans l'espace francophone

Comme nous avons remarqué *supra*, quatre catégories engendrent les spécificités des français parlés à travers le monde. La catégorie des particularités lexicales étant un vaste domaine, nous nous tâchons de l'aborder dans une section à part.

Les auteurs de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* ont proposé dans leur introduction à cet ouvrage une typologie des particularités qui comprend quatre catégories :

a. Particularités lexématiques
b. Particularités sémantiques
c. Particularités grammaticales
d. Particularités tenant à des différences de connotation, de fréquence, de niveau ou d'états de langue.[8]

Même si cette typologie semble englober toutes les particularités lexicales des français non-hexagonaux, en l'occurrence de l'Afrique noire, les auteurs n'ont pas proposé de sous-catégories pour chacune des catégories mentionnées. Il faudra donc attendre un Claude Poirier enrichir cette division en proposant une typologie du lexique du français sur l'exemple québécois. La grille de Claude Poirier tient compte des trois premières catégories telles qu'elles ont été désignées dans l'*Inventaire* et nomme la dernière catégorie comme les « particularités de statut », ajoutant également une cinquième catégorie nommée « particularités phraséologiques »[9]. Poirier présente sa typologie en deux axes : horizontal comprenant les cinq catégories que nous avons indiquées et vertical pour les emplois ou les origines des particularités en question qui se divisent en cinq catégories, à savoir :

- ➢ Archaïsme
- ➢ Dialectisme
- ➢ Amérindianisme
- ➢ Anglicisme
- ➢ Innovation

Les catégories de Poirier sur l'axe vertical concernent bien évidemment le français parlé au Québec, lequel a été en contact avec l'anglais et les langues amérindiennes et donc en a subi des influences. En prenant en compte la grille de Poirier ainsi que des éléments que nous avons acquis pendant nos recherches sur les variantes non-

---

[8] Ouvrage collectif, (2004), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Vanves : EDICEF/AUF, p XXVII-XXVIII.

[9] Poirier, C. « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans *Le régionalisme lexical,* (Francard, M. Latin D.) 1995, 13-56.

hexagonales du français, nous essayerons de proposer une typologie qui soit valable pour toutes les variantes du français dans l'espace francophone. Pour ce faire, nous adoptons les cinq catégories proposées par Poirier dans l'axe horizontal de sa grille et nous tâchons de présenter des sous-catégories pour chacune de façon à pouvoir proposer des catégories pour tout phénomène linguistique attesté dans un français non-hexagonal. Nous reprenons donc les grandes catégories ci-dessous :

I. particularités lexématiques : il s'agit des lexies qui ne figurent pas dans le lexique hexagonal, du moins jusqu'à leur adoption par les grands dictionnaires de langue française. Autrement dit, les lexies faisant partie de cette catégorie contiendraient des lexèmes n'existant pas telles quelles dans le français dit « standard » ou bien sont dans une morphologie différente que celle de la variante hexagonale du français ; ce qui veut dire qu'il s'agit surtout dans cette catégories des emprunts et des nouvelles créations. Vu la richesse de cette catégorie dans l'ensemble des différents parlers francophones, nous essayerons de proposer des sous-catégories en présentant également des exemples :
    1) les emprunts aux langues locales : il s'agit de l'usage des lexies des langues locales ou nationales dans les pays et régions où le français n'est pas unique langue parlée ou bien les communautés linguistiques fortes ou minoritaires cohabitent avec les francophones. À titre d'exemples, nous pouvons parler des mots anglais utilisés dans le français québécois (*funny* [personne amusante], *joke* [blague], *chicken* [peureux]), des mots du wolof utilisés dans le français parlé au Sénégal (*bana-bana* [marchand ambulant], *taparka* [battoir en bois pour défroisser le linge]) ou encore des mots d'origine arabe dans le français parlé au Maroc (*fakir* [homme pauvre], *raïs* [chef, patron]).
    2) les emprunts aux (autres) langues étrangères : la différence entre cette catégorie avec la catégorie précédente réside dans le fait que les emprunts en question sont des mots d'une langue étrangère (autre que le français, comme l'anglais) qui ont été introduits dans le français parlé dans une société francophone sans que cette langue étrangère ait un statut similaire du celui du français. Les exemples que nous pouvons donner pour cette sous-catégorie sont à chercher dans le français parlé en Côte d'Ivoire (*brokendown* [amoureux fou], *destroy* [tuer, détruire en parlant d'un amour]) ou dans le français parlé en Belgique (*soquet/socket* [douille], *keeper* [gardien de but]), lesquels ont été empruntés à l'anglais qui n'a pas de statut officiel dans ces pays.

3) les mots hybrides : ce sont des mots formés à partir d'un emprunt aux langues locales ou étrangères plus un lexème du français standard servant de suffixe ou de préfixe contribuant en général à composer des dérivés. En guise d'exemples, citons les créations dans le français québécois avec les mots anglais plus les suffixes français (*jumper* [disparaître], *skipper* [manquer un cours]), dans le français belge avec les mots flamands plus un suffixe français (*zwanzeur* [plaisantin], *zieverer* [parler pour ne rien dire]) ou dans le français du Cameroun avec les mots de langues locales plus un suffixe (*gombotiser* [corrompre], *bendskineur* [conducteur de moto-taxi appelé « bend-skin »]), *démakhzaniser* dans le français du Maroc composé d'un préfixe, d'un emprunt et d'un suffixe signifiant « soustraire au pouvoir du *makhzen*, libérer du pouvoir ».
4) les néologismes : cette sous-catégorie concerne les créations lexicales innovantes. Les lexies qui appartiennent à ce groupe peuvent parfois trouver leur place dans les dictionnaires du français standard si les procédés de la formation de nouveaux mots sont bien respectés et qu'ils expriment un phénomène (semi)universel pour lequel le français standard n'a pas encore de lexie. En revanche, lorsqu'il s'agit des phénomènes locaux qui ne concernent pas forcément l'ensemble de la francophonie et cette création n'a pas de portée universelle, le mot créé reste limité aux frontières de la zone en question et son expansion dans le reste de l'espace francophone n'est guère garantie. Le premier cas nous fait penser à un exemple emblématique qui est le mot *courriel*. Inventé par les Québécois pour remplacer l'*e-mail* qui est un emprunt à l'anglais pour dire « la messagerie/le courrier électronique », cette lexie a su trouver sa place dans le français hexagonal et donc un peu partout dans l'ensemble de la francophonie. Pour le second cas, nous pouvons présenter comme exemples le mot *novembriste* dans le français d'Algérie pour indiquer une « personne qui a participé à la guerre d'indépendance algérienne déclenchée le premier novembre 1954 […] », lequel n'a pas dépassé les frontières algériennes.

   Les trois procédés de la création lexicale, à savoir **abréviation (ou troncation)**, **siglaison** et **amalgame**[10] peuvent être également utilisés dans cette catégorie. Par

[10] Niklas-Salminen, A. (2015). *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, p. 143.

exemple le terme *tradipraticien* qui est un néologisme des français de Centrafrique, Côte d'Ivoire et Tchad dans le sens de « guérisseur, utilisant pour soigner les malades, les savoirs et les techniques de la tradition africaine » ou le mot *natel* dans le français de Suisse pour le « téléphone portable » sont des cas d'amalgame formés sur « tradi(tion)+praticien » et « na(tional) tél(éphone) ». Le mot *imper* dans le français du Gabon dans le sens de « préservatif » provenant du mot *imperméable,* le mot *vété* dans le français de Belgique provenant de « vétérinaire » et *croco* dans le français du Burundi provenant du mot « crocodile » sont des exemples de troncation. Les sigles *D.V.A* [Départ Volontaire Assisté] dans le français de Centrafrique, *S.R.D* [Société Régionale de Développement] dans le français du Burundi, *AVS* [Assurance-Vieillesse et Survivants] dans le français de Suisse et *R.I.S* [Revenu d'Intégration Sociale] du français de Belgique sont chacun spécifiques d'une zone de l'espace francophone.

5) féminisation des noms de métier ou des adjectifs : il s'agit d'ajouter les affixes désignant normalement les féminins des noms de métier aux noms qui ne sont qu'au masculin dans le français de référence. Le phénomène est assez répandu de nos jours notamment au Québec et en Suisse entre autres territoires francophones malgré son abandon occasionnel au profit de l'allègement des textes. Les mots *professeure*, *gouverneure* et *successeure* font partie des mots féminisés dans le français québécois. Dans le français parlé en Suisse les mots *pasteure*, *écrivaine*, *doctoresse* et *cheffe* sont des constructions pour désigner les femmes exerçant les fonctions de pasteur, écrivain, docteur et chef. Dans le français de Centrafrique le mot *guidesse*, créé sur le français hexagonal de *guide*, signifie « jeune fille appartenant à un mouvement de scoutisme féminin.»

II. Particularités sémantiques : Il s'agit des lexies qui existent pour la majorité dans le français hexagonal avec un sens compris par tous les francophones. Or, ces lexies ont subi un changement de sens dans certains parlers français de l'espace francophone ; ce qui fait que leur compréhension dans le(s) sens secondaire(s) devient restreinte à la zone où cette mutation de sens s'est passée. Cette catégorie également peut se diviser en sous-catégories, lesquelles nous allons expliquer en détail :

1) les emprunts sémantiques (calques) : ce sont des mots soit du français standard soit des néologismes dont le sens a

été emprunté à des langues nationales ou étrangères, à l'instar du mot *crème glacée* [glace] calqué sur *ice cream* ; le terme *pâte à dents* [dentifrice] calqué sur le mot anglais *tooth paste* ou encore l'expression *prendre une marche* [faire une promenade] calquée sur l'expression anglaise *take a walk*. Le français parlé en Belgique compte également des expressions comme *vivre sur (+nom)* [bénéficier du soutien financier + nom d'un organisme] étant un calque du flamand ou *ne savoir de rien* [ignorer qqch] comme calque du néerlandais. L'expression *faire préférence* [favoriser un élève] en est un autre exemple dans le français du Madagascar, calquée sur le malgache. L'expression *avoir deux bouches* dans le français de Côte d'Ivoire, calquée sur les langues africaines, est également un exemple de cette catégorie dans le sens de « être hypocrite ».

2) le transfert de sens : il s'agit des mots du français hexagonal qui sont utilisés pour désigner une autre réalité dans un usage parfois figuré. À titre d'exemples, nous pouvons évoquer le mot *grossir* dans les français de Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville et Tchad qui signifie « engrosser, enceindre » ; dans le français de Cameroun *acheter qqn* veut dire le « corrompre » et dans le français d'Algérie le verbe *bouffer* exprime un autre sens que « manger », c'est plutôt le sens de « détourner, voler les biens de l'État » qui est exprimé.
3) l'extension de sens : ce sont des mots qui, dans certains parlers français, couvrent en plus de leur sens habituel un sens plus large de même nature ou englobent les concepts similaires ou voisins. Citons à titre d'exemple le mot *père* dans le français du Tchad qui signifie « homme qui inspire du respect en raison de son âge ». Dans le français de la Réunion, le mot *loi* signifie également la « police ». En Algérie le mot *gouvernement* signifie « les services du gouvernement » et par métonymie le « bâtiment abritant les services du gouvernement ».
4) la restriction de sens : les mots qui expriment une idée plus riche que leur acception habituelle ne l'évoque font partie de cette sous-catégorie. Autrement dit, ce sont les mots simples qui, à la place des mots composés, évoquent un sens pour exprimer lequel on emploierait un groupe de mots en français hexagonal pour bien préciser le sens. Les exemples ne sont pas rares : le français de la Réunion nous fournit le mot *usine* dans le sens d'« usine sucrière » ; le mot *madame* dans le français de Centrafrique indique une « institutrice, maîtresse d'école » ; *coller* dans le français de

l'Île Maurice signifie « réparer une crevaison avec de la colle et des rustines » et le mot *permis* dans le français du Rwanda désigne le « permis de conduire ».

5) la métaphorisation : de nombreux mots du français standard acquièrent de nouveaux sens dans les français de l'espace francophone par ce procédé ; les sens qui peuvent représenter les réalités sociales, les esprits et la façon de penser ou de percevoir des choses. Ainsi dans le français de Centrafrique les mots *bombe*, *cartouche* et *missile* évoquent une « antisèche » ; au Québec, *concombre* et *beignet* signifient « quelqu'un de stupide » ; en Côte d'Ivoire, le terme *pneu de secours* veut dire « maîtresse occasionnelle » et au Sénégal, une *graisse* et une *aide à la compréhension* veulent dire un « pot-de-vin ».
6) la métonymie : il s'agit de l'acquisition de nouveaux sens par le procédé de la métonymie qui est basée sur un certain lien entre deux concepts. En guise d'exemple, citons le mot *bordel* dans les français de Centrafrique et Congo-Brazzaville qui veut dire « coureur de jupon », donc quelqu'un qui fréquente un bordel. Dans le français de Belgique *nouvel an* c'est « le cadeau à l'occasion du premier de l'an » et un *master* c'est « une personne qui a réussi les épreuves de master ». Dans le français de Suisse, *pomme* et *pruneau* évoquent les eaux-de-vie tirées de ces fruits. Dans le français de Rwanda *cinéma* signifie un « film » et étrangement *aller au film* signifie « aller au cinéma ». Dans le français de la Réunion *loyer* est un « logement en location ».
7) l'antonomase : cette sous-catégorie concerne l'usage des noms propres comme noms communs. Il s'agit par exemple des noms des personnages réels ou fictifs ou des noms de marques qui sont utilisés pour évoquer une personne ou un objet. Pour le premier cas, nous pouvons donner l'exemple du mot *Mario* dans les français de Tchad, Burundi et Congo-Brazzaville tiré du nom d'un personnage d'une chanson populaire dans le sens de « gigolo » et pour le second cas les mots *ambi* (de marque *Ambi*) dans le sens de « produit cosmétique pour éclaircir la peau » et *prudence* (de marque Prudence) pour « préservatif » dans le français de Tchad, *bic* (de marque Bic) pour « stylo à bille » dans plusieurs pays africains (Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Tchad) ou *omo* (de marque Omo) pour « lessive » en Algérie.

III. particularités grammaticales : il s'agit des changements sur les mots grammaticaux ou les règles grammaticales par rapport

au français standard. Le passage d'un verbe intransitif au mode transitif ou d'un verbe pronominal à un verbe transitif, le changement du genre des noms, l'usage des prépositions différentes que celles utilisées dans le français hexagonal sont des cas possibles dans cette catégorie pour laquelle nous présentons des exemples : dans le français parlé en Belgique, le verbe *baigner* précédé du verbe *aller* signifie « se plonger dans l'eau » alors que dans le français de référence la même idée est exprimée par la construction pronominale *se baigner*. L'inverse de ce cas se trouve dans la construction *se divorcer* dans le français de Belgique, laquelle est l'équivalent de « divorcer » dans le français de référence. Dans le français québécois, le verbe *réchapper* est une construction transitive alors que dans le français hexagonal il est intransitif. Toujours au Québec, les mots *job* et *sandwich* changent de genre par rapport au français de référence et deviennent *une job* et *une sandwich*. Dans le français parlé en Suisse, la construction *attendre sur* s'utilise pour dire « attendre (qqn., qqch.) » et l'adjectif *direct* est utilisé à la place de l'adverbe « directement ». En Côte d'Ivoire l'adverbe *beaucoup* change de catégorie et est utilisé comme un adjectif signifiant « très » et dans le français d'Algérie, le mot *parabolique* est un nom féminin alors qu'il est un adjectif dans le français de référence.

IV. particularités phraséologiques : il s'agit des locutions et des expressions spécifiques des parlers français de l'espace francophone qui n'existent pas dans le français hexagonal et donc ne sont pas comprises par tous les francophones. Ce sont pour la majorité des expressions imagées qui traduisent les spécificités linguistiques et culturelles et mettent en scène la diversité au sein de la francophonie. Afin de mieux démontrer cette diversité, nous présentons ici quelques-unes de ces expressions qui ont une même signification, lesquelles sont tirées de différentes zones de l'espace francophone : toutes les locutions *faire le chat* (Belgique), *filer dans les vavangues* (la Réunion), *brûler les cours* (Côte d'Ivoire), *faire mancaora* (Algérie) et *geler les cours* (Gabon) veulent dire « faire l'école buissonnière ». Pour dire « tomber amoureux de qqn. », les locutions sont différentes aussi : *être tué de qqn* (Côte d'Ivoire), *être k. o.* (Congo-Brazzaville), *être dans la bouteille* (Gabon), *être bleu de qqn* (Belgique), *se prendre d'amitié pour qqn* (Québec) et *glisser pour qqn* (Cameroun).

V. particularités de statut : ce sont des changements de connotation, de fréquence et des niveaux de la langue qui concernent cette catégorie. Citons à cet égard le mot *enculé* qui est utilisé dans le français de Nouvelle-Calédonie comme un terme appréciatif

pour s'adresser par exemple à un ami alors que dans le français de référence, c'est un terme vulgaire et péjoratif. Le verbe *emmerder* dans le français de Centrafrique est d'un usage fréquent et veut dire tout simplement « ennuyer, embêter, importuner » sans une connotation particulière alors que dans le français hexagonal ce mot est d'un registre familier et considéré comme vulgaire même s'il est plus toléré de nos jours. L'expression *belle-de-nuit* est d'un usage péjoratif utilisé parfois comme insulte dans le français de Côte d'Ivoire signifiant « prostituée » ; elle est d'un registre recherché dans le français du Gabon avec le sens de « maîtresse, amante d'un soir » et dans le français de référence elle désigne le nom d'une fleur et dans un usage restreint signifie « prostituée dont l'activité est nocturne ». Dans le français de Centrafrique, le verbe *se maquiller* est d'un usage souvent péjoratif, car il signifie « s'éclaircir le teint à l'aide de différents produits décapants. »

Nous remarquons que ces dernières catégories des particularités lexicales ne présentent pas de sous-catégories spécifiques vu que les mots et expressions faisant partie de ces catégories existent dans le français dit standard et donc aucun procédé ne les marquent. En effet, si nous avions voulu présenter des catégories, il aurait fallu par exemple prendre en considération tous les cas possibles de changement du mode des verbes ou présenter les changements dans le genre, transformation des adjectifs en adverbes et vice-versa, etc. Or, nous avons préféré donner des exemples significatifs pour ces dernières catégories afin de les exposer au mieux.

L'examen des différentes particularités des variantes du français met en scène la dynamique du français et ses mutations incessantes en contact avec différentes cultures et langues, ce qui fait le charme de l'espace francophone. Ainsi, le français est-il une langue plurielle et constitue un pont commun entre les parlants des différents français répartis dans le monde entier.

Conclusions

De nombreuses spécificités marquent les parlers français à travers le monde ; c'est en fonction des réalités sociales et les contacts entre les communautés linguistiques que la majorité de ces spécificités sont nées dans une zone donnée de la francophonie. Les particularités lexicales des variantes non-hexagonales du français sont notamment marquées par les emprunts, les créations et les glissements de sens. Ce sont donc plutôt les particularités lexématiques et sémantiques qui présentent le plus de sous-catégories ; ce qui fait preuve de la vitalité du français et sa dynamique

chez les parlants de français dans l'espace francophone, lesquels ont laissé leur touche sur la langue française et ainsi ont donné des identités à des différents parlers du français. Des emprunts, des néologismes et tous les procédés qui marquent ces variantes du français sont des gages de ce dynamisme et sa vitalité, car ces variantes qui sont réparties sur les cinq continents assurent la vie du français dans un contexte de l'invasion linguistique et contribuent à sa visibilité.

Les différentes particularités relevées dans les français font également part de la capacité du français à s'adapter en contact avec les autres communautés linguistiques au point qu'au lieu de traiter ces particularités de « barbarismes », les linguistes reconnaissent leur existence et en font état dans les inventaires et lexiques. Il s'agit en effet de mettre en valeur la diversité au sein de l'espace francophone qui est une mosaïque des cultures. Ainsi, la francophonie est en quelque sorte la diversité des français qui ont chacun des traits identitaires les distinguant les uns des autres, tout en les rapprochant et abritant sur un même socle qui est le français de référence.

Bibliographie

Bavoux, Claudine (2000). *Le français de Madagascar, contribution à un inventaire des particularités lexicales*. Bruxelles: Duculot.

Bélanger, Mario (2011). *Petit guide du parler québécois*. Montréal: Alain Stanké.

Beniamino, Michel (1996). *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*. Vanves: EDICEF /AUPELF.

Boucher, Karine, Lafage, Suzanne (2000). *Le lexique français du Gabon*. in Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire, n° 14. Nice: CNRS, UMR 6039.

Chaudenson, Robert (2000). *Mondialisation: la langue française a-t-ell encore un avenir?* Paris: Diffusion Didier Erudition.

Corréard, Geneviève N'Diaye (dir.) (2006). *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. Paris: Éditions des archives contemporaines.

Équipe IFA, (2004), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Vanves: EDICEF/AUF.

Diallo, Alpha Mamadou. (2003). *Le français en Guinée : contribution à un inventaire des particularités lexicales*. Vanves: EDICEF.

Forest, Jean (2002). *L'incroyable aventure de la langue française*. Montréal: Tryptique.

Fouzia Benzakour, Driss Gaadi, Ambroise Queffélec, (2000) *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langue*. Bruxelles: De Boeck & Larcier, Éditions Duculot.

Francrad, Michel et al. (2015), *Dictionnaire des belgicismes*. Bruxelles: De Boeck supérieur.

Frey, Claude (1996). *Le français au Burundi, lexicographie et culture*. Vanves: EDICEF.

La Fleur, Amanda (1999). *Tonnerre mes chiens !: A Glossary of Louisiana French Figures of Speech*. Ville Platte: Renouveau Publishing.

Lafage, Suzanne (2003). *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation et créativité*. Le Français en Afrique, in Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire, n° 17, 2 vol. Nice: CNRS, UMR 6039.
Ndjerassem, Mbai-Yelmia Ngabo (2005). *Le français au Tchad*. in Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire, n° 20. Nice: CNRS, UMR 6039.
Niklas-Salminen, Aino (2015). *La lexicologie*. Paris: Armand Colin.
Nzesse, Ladislas (2009). *Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008)*. in Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire, n° 24. Nice: CNRS, UMR 6039.
Omer, Massoumou, Queffélec, Ambroise (2007), *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*. Paris: Éditions des archives contemporaines - AUF.
Onguene Essono, Louis Martin (2003). « L'écriture francophone : enrichissement ou appauvrissement du français ? l'exemple camerounais ». in *Zeitchrift für französische Sprache und Literatur* : 225-238.
Pauleau, Christine (2007). *Mots de Nouvelle-Calédonie. Éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal*, *tome I*. Nouméa: Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie.
Phan, Trang, Guillou, Michel (2011). *Francophonie et Mondialisation, Tome 1*. Paris: Belin.
Poirier, Claude (1995). « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans *Le régionalisme lexical* : 13-56, Bruxelles: Duclot-De Boeck.
Queffélec Ambroise et al. (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Louvain: Duculot.
Queffélec, Ambroise (1997). *Le français en Centrafrique : lexique et société*. Vanves: EDICEF.
Robillard de, Didier (1993). *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*. Vanves: ÉDICEF / AUPELF.

Sitographie

Banque de dépannage linguistique, Office québécois de la langue française, formation de noms féminins, sur le site : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3336, consulté le 14/04/2016
Base de données lexicales panfrancophones, sur le site *www.bdlp.org*
Le Grand Robert de la langue française, sur le site *gr.bvdep.com*.